



Programme des
Nations Unies pour
l'environnement



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/5
9 novembre 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-cinquième réunion
Montréal, 5-7 décembre 2001

**PROJET DE PLAN D'ACTIVITÉS GLOBAL
DU FONDS MULTILATÉRAL POUR 2002**

INTRODUCTION

1. Ce document présente le projet de plan d'activités global du Fonds multilatéral qui s'appuie sur les projets de plans d'activités des agences bilatérales et d'exécution qui figurent dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/6 jusqu'à 35/10. Le présent document se compose des parties suivantes :

- Partie I : Méthodologie, données et mesures pour faciliter la conformité
- Partie II : Affectation des ressources
- Partie III : Activités incluses dans les projets de plans d'activités pour 2002
- Partie IV : Indicateurs d'efficacité
- Partie V : Observations et recommandations du Secrétariat du Fonds

PARTIE I : MÉTHODOLOGIE, DONNÉES ET MESURES POUR FACILITER LA CONFORMITÉ

2. La partie I porte sur la méthodologie utilisée pour élaborer le projet de plan d'activités pour 2002; les efforts pour vérifier les données et les divergences de données relevées lors de la préparation des plans; les activités et l'assistance nécessaires pour réaliser la conformité; et la réduction des retards dans la mise en œuvre, plus particulièrement dans les projets essentiels à la réalisation de la conformité.

Méthodologie

3. Les principes suivants ont servi à l'élaboration des projets de plans d'activités des agences d'exécution pour 2002 :

- a) L'assistance devrait être fournie, en premier lieu, aux pays susceptibles ne pas respecter l'échéance et les réductions de 2005.
- b) L'assistance devrait ensuite appuyer les activités qui visent à maintenir et à soutenir la dynamique d'élimination.
- c) Les projets de plus longue durée (comme les projets de bromure de méthyle) devraient être présentés tôt, tandis que les projets de plus courte durée pourraient être présentés plus tard afin d'aider le plus possible les pays à atteindre les réductions de 2005.

4. Pour réaliser ces objectifs, le Secrétariat et les agences d'exécution ont respecté une méthodologie semblable à celle utilisée pour la préparation des plans d'activités pour 2001 en insistant sur une analyse supplémentaire et continue des dernières données disponibles. Des lettres ont été envoyées aux pays visés à l'article 5 leur demandant de vérifier leurs plus récentes données sur la consommation, de préciser les activités que le pays jugeait nécessaires à la réalisation ou au maintien de la conformité et des réductions de 2005, et de préciser l'agence d'exécution de leur choix. Soixante-dix-sept pays visés à l'article 5 ont répondu à la lettre, 12 pays de plus qu'en 2001.

5. Les lettres, ainsi qu'une mise à jour de l'analyse de conformité et des données sectorielles sur les SAO ont été mises à la disposition des agences d'exécution et des coordonnateurs régionaux. Le Secrétariat a analysé l'évaluation de conformité et a convoqué une réunion de coordination à Montréal le 6 et 7 septembre 2001. Les agences et le Secrétariat ont examiné les réponses des pays à la lumière des besoins de conformité et discuté des activités possibles dans les pays qui n'ont pas répondu à la lettre concernant le plan d'activités. Le Secrétariat a ensuite préparé des observations détaillées sur les propositions contenues dans les réponses des pays et les programmes initiaux des agences d'exécution.

Vérification des données

6. La décision 34/12 demande aux agences d'exécution et bilatérales de tenir compte de l'analyse sectorielle contenue dans le rapport sur l'État de la conformité (présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/16) dans la planification des activités qui seront présentées dans le projet de plan d'activités pour 2002. Suite à cette décision, les pays visés à l'article 5 ont été priés de vérifier leurs données de consommation de SAO lors de la préparation des propositions d'activités pour le plan d'activités pour 2002. Les pays ont vérifié les données et très peu d'entre eux ont proposé des changements substantiels. Certains pays ont proposé des changements aux données de référence dans le secteur de la consommation. Il faut toutefois noter que la décision XIII/15 oblige les pays qui changent leurs données de référence à remettre un rapport à cet effet au Comité de mise en œuvre et à justifier le changement. Un sommaire des résultats de l'exercice de vérification des données est présenté à l'annexe I.

Activités dans les pays où il y a divergence dans les données

7. Le Secrétariat a vérifié les plus récentes données sectorielles en vertu de la décision 34/12 ci-dessus et à la lumière des activités approuvées et des activités contenues dans les propositions des agences.

8. Cet examen a également été effectué en vertu de la décision 34/18 a) qui prie le Secrétariat et les agences d'exécution de ne pas proposer de projets dans lesquels les données du projet et les plus récentes données de consommation sectorielles sont divergentes. Le Secrétariat a rappelé cette décision aux agences d'exécution et a recensé des projets, des secteurs et des pays contenus dans les plans d'activités qui ne pourraient être proposés qu'après la correction des divergences.

9. L'annexe II rapporte les plus récentes données de consommation sectorielles dans les pays visés à l'article 5 pour lesquels le plan d'activités pour 2002 propose un projet d'investissement. Elle précise également le niveau d'élimination dans les projets approuvés mais non mis en œuvre, et le niveau d'élimination résultant des activités prévues pour 2002. La somme de ces deux quantités a été comparée aux plus récentes données de consommation vérifiées dans chacun des pays. Un résultat négatif indique que les activités prévues pourraient entraîner un niveau de consommation supérieur au niveau rapporté et vérifié par le pays visé. Le cas échéant, la divergence de données doit être corrigée.

10. L'annexe II révèle que le risque de divergence de données existe dans 27 pays pour lesquels des projets d'investissement sont prévus pour 2002. Certains pays présentent des divergences de données dans plus d'un secteur. Le Comité exécutif pourrait souhaiter demander aux agences d'exécution de régler ces problèmes avant que les projets de ces pays ne soient inclus dans leur plan d'activités final.

Activités et assistance pour réaliser la conformité

11. Le Secrétariat a analysé les incidences des activités des plans d'activités pour 2002 sur l'assistance fournie aux pays afin qu'ils soient conformes. Le Secrétariat présente les résultats de cette analyse pour chacune des agences dans ses observations sur leur plan d'activités.

12. Le tableau 1 indique le nombre d'activités, la valeur et les incidences sur les activités d'élimination mises de l'avant dans le projet de plan d'activités pour 2002 par substance réglementée. Il précise l'ampleur de l'assistance fournie aux pays qui risquent de ne pas respecter l'échéance de 2005 et les réductions de CFC, de halons et de bromure de méthyle. La catégorie risque de non-respect signifie que le pays n'est pas conforme ou risque de ne pas l'être. Tous les pays à « risque de non-respect » risquent aussi de ne pas se conformer aux réductions subséquentes. La catégorie « risque pour le 50 % » signifie que le pays pourrait respecter l'échéance mais ne pas atteindre la réduction de 50 pour cent. La catégorie « maintien de la dynamique » regroupe les pays qui semblent pouvoir respecter les deux réductions initiales. La catégorie « plusieurs » contient les activités qui ne peuvent pas être associées à une activité précise et regroupe la plupart des activités des projets ne portant pas sur des investissements ainsi que les projets portant sur plus d'une substance réglementée comme les projets sur le TTC/TCA.

Tableau 1

**ACTIVITÉS PRÉVUES SELON LA SITUATION ENTOURANT LE RESPECT DES
MESURES DE CONTRÔLE INITIALES POUR LES CFC, LES HALONS ET LE
BROMURE DE MÉTHYLE**

Substance/mesure de contrôle	Nombre d'activités	Valeur (\$US)	Élimination (tonnes PAO)
CFC			
Risque de non-respect	17	2 589 000	186
Risque pour le 50 %	92	26 374 400	2 634
Maintien de la dynamique	110	41 042 554	5 687
Données insuffisantes	30	3 800 000	112
Halons			
Risque de non-respect	3	480 000	76
Risque pour le 50 %	2	80 000	0
Maintien de la dynamique	3	580 000	3 121
Données insuffisantes	1	610 000	0
Bromure de méthyle			
Risque de non-respect	10	4 350 000	339
Risque pour le 20 %	1	529 000	30
Maintien de la dynamique	18	9 435 000	640
Données insuffisantes	8	2 830 000	126
Plusieurs	93	20 601 000	680

13. En résumé, le tableau 1 indique que la somme de 32,7 millions \$US est prévue pour aider les pays à atteindre les niveaux de réduction désirés de CFC d'ici 2005, y compris les pays qui ne présentent pas de données, et que 41 millions \$US sont prévus pour aider les pays à maintenir la dynamique, bien que les activités de maintien de la dynamique soient moins nombreuses. En ce qui concerne les halons, le tableau 1 indique que la somme de 1,2 million \$US est prévue pour aider les pays à atteindre les niveaux initiaux de contrôle des halons et la somme de 580 000 \$US est prévue pour maintenir la dynamique, ce qui ne comprend pas le Plan pour les halons en Chine. En ce qui concerne le bromure de méthyle, la somme de 7,7 millions est prévue pour aider les pays à respecter les mesures de contrôle jusqu'en 2005 et la somme de 9,4 millions \$US est prévue pour le maintien de la dynamique.

14. Le tableau 2 propose le même genre d'information pour le TTC et le TCA.

Tableau 2**ACTIVITÉS PRÉVUES SELON LA SITUATION ENTOURANT LE RESPECT DES MESURES DE CONTRÔLE INITIALES POUR LE TCA ET LE TTC**

Substance/mesure de contrôle	Nombre d'activités	Valeur (\$US)	Élimination (tonnes PAO)
TCA			
Risque de non-respect	2	500 000	34
Données insuffisantes	1	1 000 000	37
TTC			
Maintien de la dynamique	1	200 000	10
Données insuffisantes	6	8 000 000	750

15. Les plans d'activités pour 2002 prévoient la somme de 1,5 million \$US pour les pays qui risquent de ne pas respecter l'échéance et les pays qui ne présentent pas de données. Aucune activité pour les TCA n'est prévue dans les pays qui risquent de ne pas se conformer à la réduction de 30 pour cent de 2005 ni pour le maintien de la dynamique. Aucune activité pour le TTC n'est prévue pour les pays qui risquent de ne pas se conformer à la réduction de 85 pour cent malgré que 6 activités évaluées à 8 millions \$US soient prévues pour les pays qui n'ont pas présenté de données.

16. Le tableau 3 précise le niveau de préparation de projet destiné aux pays selon leur situation évidente entourant les mesures de contrôle initiales pour les CFC, les halons et le bromure de méthyle.

Tableau 3**ACTIVITÉS DE PRÉPARATION DE PROJET PRÉVUES SELON LA SITUATION ENTOURANT LE RESPECT DES MESURES DE CONTRÔLE INITIALES POUR LES CFC, LES HALONS ET LE BROMURE DE MÉTHYLE**

Substance/mesure de Contrôle	Nombre d'activités	Valeur (\$US)
CFC		
Risque de non-respect	6	120 000
Risque pour le 50 %	37	1 030 000
Maintien de la dynamique	41	1 178 000
Données insuffisantes	6	85 000
Bromure de méthyle		
Risque de non-respect	2	40 000
Maintien de la dynamique	8	155 000
Données insuffisantes	2	70

17. La somme de 1,2 million \$US est prévue en 2002 pour faciliter les mesures de contrôle jusqu'en 2005, et la somme de 1,2 million \$US est prévue pour le maintien de la dynamique. Aucune préparation de projet n'est prévue pour les halons. La somme de 265 000 \$US, au total, est prévue pour la préparation de projets sur le bromure de méthyle, dont 155 000 \$US pour le maintien de la dynamique.

18. Un tableau semblable (tableau 4) indique la préparation de projets pour le TCA et le TTC par mesure de contrôle.

Tableau 4

ACTIVITÉS DE PRÉPARATION DE PROJET PRÉVUES SELON LA SITUATION ENTOURANT LE RESPECT DES MESURES DE CONTRÔLE INITIALES POUR LE TCA ET LE TTC

Substance/mesure de contrôle	Nombre d'activités	Valeur (\$US)
TCA		
Risque de non-respect	1	20 000
TTC		
Risque pour le 85 %	1	50 000
Maintien de la dynamique	1	20 000

Projets en voie de mise en œuvre essentiels à la conformité/réduction des retards dans la mise en œuvre

19. La décision 34/11 b) demande aux agences d'exécution de concentrer leurs efforts sur la mise en œuvre de projets approuvés mais non mis en œuvre et la réduction du nombre de projets d'investissement et ne portant pas sur des investissements connaissant des retards dans la mise en œuvre dans leurs plans d'activités pour 2002. Le Secrétariat a demandé aux agences d'exécution de préciser leurs plans pour réduire les retards dans la mise en œuvre et leur a demandé de fournir des renseignements précis sur les projets en voie d'être mis en œuvre dans les pays qui, selon les Parties, ne respectent pas ou qui risquent de ne pas respecter les mesures de contrôle initiales. Les observations du Secrétariat sur les plan d'activités des agences d'exécution font état des réponses des agences d'exécution.

PARTIE II : AFFECTATION DES RESSOURCES

20. L'affectation totale pour les ébauches des plans d'activités 2002 est de 168,4 millions \$US et comprend 3,3 millions \$US pour le budget du Secrétariat/Comité exécutif. Les agences d'exécution et le Secrétariat ont convenu des affectations suivantes : 130 millions \$US pour les projets d'investissement, 20 millions \$US pour les activités bilatérales et 15,1 millions \$US pour les projets ne portant pas sur des investissements.

21. Conformément à la décision 28/23 par. a), les 130 millions \$US ont été affectés aux projets d'investissement (incluant la préparation de projet), selon les parts suivantes :

PNUD	39,0 millions \$US
ONUDI	32,5 millions \$US
Banque mondiale	58,5 millions \$US

Tableau 5

AFFECTATION DES RESSOURCES ET PROJETS DE PLANS D'ACTIVITÉS DES AGENCES D'EXÉCUTION POUR 2002*

AFFECTATION (millions \$US)		RESSOURCES REQUISES POUR LE MONTANT FINAL DU PLAN D'ACTIVITÉS POUR 2002 (\$US)				
POSTES BUDGÉTAIRES	Affectation	PNUD**	ONUDI	Banque mondiale	TOTAL	
Part de l'investissement	130,0		39 000 000	32 500 000	58 500 000	130 000 000
<i>Projets d'investissement</i>			37 980 041	31 776 522	56 860 000	126 616 563
<i>Préparation de projet</i>			1 429 450	1 344 756	1 641 890	4 416 096
Sous-total INV			39 409 491	33 121 278	58 501 890	131 032 659
Ne portant pas sur des investissements	15,1					
<i>Renforcement des institutions</i>		3 448 760	2 931 793	226 000	832 810	7 439 363
<i>Autres projets ne portant pas sur des investissements</i>		8 438 451	4 047 660	2 599 000	135 600	15 220 711
Sous-total, projets ne portant pas sur des inv.		11 887 211	6 979 453	2 825 000	968 410	22 660 074
Sous-total, investissement et ne portant pas sur des investissements		11 887 211	46 388 944	35 946 278	59 470 300	153 692 733
Excédent						(8 592 733)
Coopération bilatérale	20,0					20 000 000
Secrétariat/Comité exécutif /fonction de surveillance et évaluation	3,3					3 300 000
BUDGET TOTAL	168,4					168 400 000

* Les chiffres comprennent les coûts des agences mais non la surprogrammation.

** L'affectation des ressources prévoit des coûts des agences de 13 pour cent en attendant les précisions de l'UNON

22. La décision 26/8 b) demande aux agences de respecter les sommes affectées. En ce qui concerne les projets d'investissement, la surprogrammation de 15 pour cent semble être la raison principale pour laquelle les agences n'ont pas respecté ou ne semblent pas avoir respecté les sommes affectées. De plus, il semble que certaines agences n'avaient pas inclus la préparation de projets pour leurs projets conjecturels. Le Secrétariat assurera la coordination avec les agences

d'exécution afin de s'assurer qu'elles respectent les sommes allouées dans leurs plans d'activités finaux.

23. En ce qui concerne les projets ne portant pas sur des investissements, les 15,1 millions \$US affectés ont été dépassés de près de 7,6 millions \$US. Cette situation est grandement attribuable au fait que le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale ont inclus d'autres projets ne portant pas sur des investissements évalués à environ 6,8 millions \$US en 2002. Le PNUD a inclus des projets pour les utilisateurs finaux dans la somme affectée aux projets ne portant pas sur des investissements cette année car ils sont considérés comme des projets d'assistance technique. L'an dernier, le PNUD avait inclus ces activités dans les projets d'investissement. La somme affectée aux projets ne portant pas sur des investissements de l'ONUDI est plus élevée en raison de ses activités accrues dans la mise en œuvre de PGF, ce qui est conforme aux pratiques antérieures. L'ONUDI a inclus le volet PGF de ses activités dans les sommes affectées aux projets d'investissement, ce qui est aussi conforme aux pratiques antérieures.

Modification possible de l'affectation des ressources en 2002

24. L'année 2002 étant la dernière année de la période triennale et conformément à la décision XI/7 de la Réunion des Parties qui demande au Comité exécutif de faire tout ce qui est possible pour assurer le respect du budget pendant la période triennale, les ressources affectées aux agences d'exécution précisées dans les projets de plans d'activités pourraient être modifiées à la hausse si des fonds devenaient disponibles à cause de l'annulation de projets, de soldes de projets, d'intérêts accumulés en 2001 et de contributions bilatérales inutilisées pendant la période triennale.

PARTIE III : ACTIVITÉS INCLUSES DANS LES PROJETS DE PLANS D'ACTIVITÉS POUR 2002

25. Cette partie présente la répartition des activités incluses dans les projets de plans d'activités, par région et par pays, par pays à faible volume de consommation, par secteur, et par catégorie de projets: investissement, ne portant pas sur les investissements et renforcement des institutions.

Répartition des activités prévues par région et par pays

26. Les projets de plans d'activités pour 2002 prévoient le financement de 111 activités dans des pays visés à l'article 5, 11 de plus que dans les plans d'activités pour 2001. Le PNUE prévoit que 5 autres pays ratifieront le Protocole en 2002 et par le fait même, présenteront des demandes d'aide financière. Cinquante-sept pays inclus dans les plans d'activités feront l'objet d'un projet d'investissement, de récupération et de recyclage et/ou de bromure de méthyle en 2002.

Projets ne portant pas sur des investissements

27. La plupart des ressources du Fonds pour les activités ne portant pas sur des investissements sont de caractère mondial ou régional telles que les activités du PNUE gérées par le Programme d'action pour la conformité et en vertu de celui-ci. Des projets de formation sont prévus dans 16 pays et 2 sous-régions. Des projets de renforcement des institutions sont en cours ou prévus dans 121 pays visés à l'article 5.

Projets d'investissement

28. Cinquante-sept pays (et non 54, comme dans le plan d'activités pour 2001) feront l'objet de projets d'investissement en 2002, dont 22 pays à faible volume de consommation.

Projets d'investissement dans les pays à faible volume de consommation

29. La définition d'un pays à faible volume de consommation (PFV) est un pays dont la consommation est inférieure à 360 tonnes PAO, excluant le bromure de méthyle. En 2002, les PFV devraient recevoir 8 967 750 \$US pour des projets d'investissement, de récupération et recyclage, et de démonstration pour le bromure de méthyle, ce qui représente 2,4 millions \$US de plus qu'en 2001.

Répartition des projets d'investissement prévus par secteur

30. Les agences prévoient présenter des projets dans la plupart des secteurs de consommation ainsi que dans le secteur de la production en 2002. La répartition des activités prévues par secteur est présentée au tableau 6.

Tableau 6

APPROBATIONS (PAR SECTEUR) DES PROJETS D'INVESTISSEMENT, DE RÉCUPÉRATION ET DE RECYCLAGE, DE DÉMONSTRATION DE BROMURE DE MÉTHYLE /PROJETS D'INVESTISSEMENT A CE JOUR ET PRÉVUS POUR 2002

Secteur	Fonds approuvés à ce jour		Financement prévu pour 2002		SAO éliminées jusqu'à ce jour		Élimination des SAO prévues pour 2002	
	Montant (\$US)*	% du total	Montant (\$US) **	% du total	Quantité (tonnes PAO)	% du total	Quantité (tonnes PAO)	% du total
Aérosols	26 788 487	3 %	2 226 087	2 %	24 894	13 %	583	3 %
Mousses	281 116 622	30 %	23 775 130	20 %	49 685	26 %	4 642	21 %
Fumigènes	35 292 610	4 %	15 053 913	13 %	1 604	1 %	1 135	5 %
Halons	49 467 362	5 %	1 069 565	1 %	30 883	16 %	3 197	14 %
Secteurs multiples	3 819 515	0 %	0		670	0 %	0	0 %
Autres	7 059 360	1 %	2 173 913	2 %	530	0 %	180	1 %
Agent de transformation	4 322 310	0 %	7 739 130	6 %	1 096	1 %	750	3 %
Production	73 607 120	8 %	29 469 565	24 %	44 210	23 %	8 072	36 %
Réfrigération	412 919 587	44 %	28 471 395	24 %	32 337	17 %	2 562	11 %
Plusieurs secteurs			2 108 000	2 %	0	0	629	3 %
Solvant	43 268 069	5 %	8 247 826	7 %	3 136	2 %	784	3 %
Stérilisants	395 095	0 %	0	0 %	21	0 %	0	0 %
Total	938 056 137	100 %	120 334 524	100 %	189 066	100 %	22 533	100 %

* Ne comprend pas les coûts des agences.

** Comprend 15 % de surprogrammation pour la Banque mondiale mais non les coûts des agences.

31. Les projets de plans d'activités pour 2002 continuent à respecter la tendance à se détourner des projets d'investissement dans le secteur de la réfrigération. Cette situation est grandement attribuable aux récentes approbations de projets d'élimination pluriannuels dans le secteur de la production. Vingt-quatre pour cent du financement a été attribué au secteur de la réfrigération dans les projets de plans d'activités pour 2002 comparativement à 52 pour cent dans pour 1999.

32. Vingt-quatre pour cent du total des ressources sera affecté au secteur de la production à la suite de l'approbation de projets d'élimination dans les secteurs de la production de CFC et de halons en Argentine, en Chine, en Inde et au Venezuela. La Banque mondiale est la seule agence impliquée dans le secteur de la production à ce jour. L'ONUDI prévoit toutefois entreprendre des projets de ce genre, comme l'indique son projet de plan d'activités pour 2002.

Projets d'investissement dans les secteurs des aérosols et des halons

33. Les projets dans les secteurs des aérosols et des halons devraient recevoir la plus petite part des ressources du Fonds en 2002, tout comme les années précédentes. Une part de

500 000 \$US des 1,1 million \$US prévus pour le secteur des halons ira au secteur des halons de la Turquie. L'échéance pour les halons est en 2002. Certains pays qui risquent de ne pas respecter l'échéance pour les halons ont fait l'objet de projets de banques de halons. Des projets de banques de halons ont été proposés à la trente-cinquième réunion pour certains autres pays ou sont prévus pour 2002. Le Belize, le Cameroun, le Congo, la République dominicaine et la Tanzanie sont des pays qui risquent de ne pas respecter l'échéance et les projets de plans d'activités ne prévoient aucune activité d'élimination des halons dans ces pays.

Projets de bromure de méthyle

34. Les projets de plans d'activités prévoient la somme de 15,05¹ millions \$US pour 32 activités dans le secteur du bromure de méthyle, dont le financement des décaissements dans le cadre de projets pluriannuels approuvés.

Préparation de projets

35. Les agences indiquent que leurs projets de plans d'activités comprennent 4,1 millions \$US pour préparer des projets qui seront présentés en 2002 ou après, ce qui représente une augmentation par rapport à 2001 (voir le tableau 7). De plus, la somme de 299 506 \$US a été demandée pour la préparation de projets qui figurent sur la liste des projets conjoncturels des agences.

Tableau 7

PRÉPARATION DE PROJETS

Agence	Élaboration du programme (\$US)	Conjecturels (\$US)	Total (\$US)
PNUD	1 237 350	192 100	1 429 450
ONUDI	1 237 350	107 406	1 344 756
Banque mondiale	1 641 890	0	1 641 890
Grand total	4 116 590	299 506	4 416 096

Comprend les coûts des agences.

Projets conjoncturels

36. Les agences ont indiqué que des projets d'investissement évalués à 19,37 millions \$US compris dans les 120,33 millions \$US (16,5 pour cent du total), coûts des agences en sus, prévus à leurs plans d'activités pourraient soulever des questions de politique, ce qui représente une augmentation de 10 millions \$US par rapport aux projets conjoncturels figurant dans les plans d'activités pour 2001. Les montants suivants sont prévus pour les projets conjoncturels des agences en 2002 (coûts des agences en sus): PNUD (8,72 millions \$US), ONUDI (10,5 millions \$US) et Banque mondiale (4,2 millions \$US).

¹ Ne comprend pas la surprogrammation pour l'ONUDI et le PNUD.

Projets ne portant pas sur des investissements

37. Les ressources affectées aux projets ne portant pas sur des investissements comprennent la préparation de programmes de pays, l'assistance technique, le bromure de méthyle (sans les projets d'investissement et de démonstration) et la formation non comprise dans les projets d'investissement, en plus des activités contenues dans le Programme d'aide à la conformité ou administrées par celui-ci. D'autres ressources seront affectées au renforcement des institutions. Le tableau 8 indique les niveaux de financement pour les quatre types d'activités ne portant pas sur des investissements.

Tableau 8

ACTIVITÉS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS PRÉVUES POUR 2002 (\$US)*

Agence	Programme de pays	Plan de gestion des frigorigènes	Assistance technique	Formation	Total
Bilatérales	84 750	1 382 499	1 644 150	135 600	3 246 999
PNUD	344 650	0	3 703 010	0	4 047 660
PNUE**	440 700	0	6 816 901	1 180 850	8 438 451
ONUDI	0	2 316 500	113 000	169 500	2 599 000
Banque mondiale	0	0	135 600	0	135 600
Total	870 100	3 698 999	12 412 661	1 485 950	18 467 710

* Comprend les coûts des agences mais ne comprend pas le renforcement des institutions.

** L'affectation des ressources prévoit des coûts des agences de 13 % en attendant les précisions de l'UNON.

Programmes de pays/mises à jour/préparation de PGF

38. Les agences d'exécution prévoient demander 870 100 \$US pour l'élaboration ou la mise à jour de programmes de pays et 3,7 millions \$US pour la préparation de plans de gestion des frigorigènes et des activités ne portant pas sur des investissements en 2002, comme indiqué ci-dessus. Le PNUE compte utiliser le Programme ActionOzone pour s'assurer que ses activités de préparation de PGF en cours sont incluses dans les mises à jour des programmes de pays. Le PNUE prévoit présenter des demandes uniques de financement pour les nouveaux programmes de pays/PGF/plans d'action pour la conformité.

Assistance technique

39. Une part de 5,2 millions \$US des 12,4 millions \$US destinés à l'assistance technique ira à l'administration du Programme ActionOzone du PNUE. Le montant destiné à l'assistance technique pour le PNUE précisé au tableau 8 comprend des coûts des agences présumés de 13 pour cent et autre assistance technique. Le PNUD a inclus des projets d'incitation des

utilisateurs finaux dans le cadre de son volet d'assistance technique comme mentionné à la Partie II du présent document.

Formation

40. Le PNUE et l'ONUDI sont les seules agences qui ont inclus les activités de formation dans les projets ne portant pas sur des investissements dans leurs plans d'activités, même si la plupart des projets d'investissements et des projets d'assistance technique réunis sous la rubrique « mise en œuvre du PGF » dans les plans d'activités comprennent la formation. Le PNUE compte réduire ses demandes de financement pour les activités de formation de 5 millions \$US en 2001 à 1,2 million \$US en 2002. L'ONUDI demande 169 500 \$US pour ses activités de formation en 2002.

Renforcement des institutions

41. Les agences d'exécution comptent demander 7,5 millions \$US pour les projets de renforcement des institutions et de prorogation du renforcement des institutions pour 2002, ce qui représente une augmentation de plus de 2 millions \$US par rapport aux 5 millions \$US demandés en 2001 (voir le tableau 9).

Tableau 9

RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS, À CE JOUR ET PRÉVU EN 2001*

Agence	Montants approuvés à ce jour (\$US)	Prévu pour 2001 (\$US)
Bilatérales	439 428	90 400
PNUD	15 339 887	2 931 793
PNUE	10 429 488	3 448 760
ONUDI	2 545 214	226 000
Banque mondiale	3 121 096	832 810
TOTAL	31 875 112	7 529 763

* Comprend les coûts des agences.

42. Les agences d'exécution prévoient présenter 76 demandes de renforcement des institutions en 2002, dont 69 demandes de prorogation du renforcement des institutions. Sept demandes de renforcement des institutions seront présentés pour la première fois en 2002 pour les pays suivants : Angola, Djibouti, Haïti, Koweït, Kyrgystan, Libéria et Suriname.

PARTIE IV : INDICATEURS D'EFFICACITÉ

43. Le tableau 10 présente les indicateurs d'efficacité des projets d'investissement ciblés pour 2002.

Tableau 10

INDICATEURS D'EFFICACITÉ DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

POSTES	PNUD 2001	PNUD 2001	ONUDI 2001	ONUDI 2001	Banque mondiale 2001	Banque mondiale 2002
Indicateurs pondérés						
Quantité réelle de SAO éliminées par les projets achevés (tonnes PAO)	6 000	5 000	2 416,5	2 500,0	5 510	8 100
Décaissement (\$US)	39 200 000	38 080 000 a/	24 455 000	21 938 000	54 520 000	46 200 000
RAP reçus (%)	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Pays inclus dans le plan d'activités (nombre)	35	43 b/c/	27	34	15	15
Indicateurs non-pondérés						
Émissions nettes (réductions) découlant des retards (d'achèvement anticipé) en tonnes PAO	27 612	À déterminer	14 100	7 058	(1 600)	26 000
Valeur des projets approuvés (\$US) (e)	38 779 440	38 652 254	28 612 173 (coûts d'appui en sus)	28 120 000 (coûts d'appui en sus)	52 220 000	56 860 000
PAO découlant des projets approuvés	4 514	3 850	3 684,7	3 014	15 933	15 669
Coûts de préparation de projets	2,7 %	2,7 %	2,1 %	2,8 %	3,64 %	2,7 %
Rapport coût-efficacité des projets approuvés (\$US/PAO en kg)	7,6	9,6	a) 7,51 BM non compris b) 7,76 comprenant BM	a) 8,30 BM non compris b) 9,12 comprenant le BM	3,57	3,44
Vitesse d'exécution (premier décaissement)	14 mois	13 mois	9 mois	12 mois	25 mois	26 mois
Vitesses de réalisation (achèvement)	36 mois	33 mois	36 mois (comprenant projets de BM)	36 mois (comprenant projets de BM)	38 mois	39 mois

a/ 34 millions \$US plus des coûts d'appui aux agences présumés de 12 %.

b/ Comprend les pays de projets d'investissement et de projets ne portant pas sur des investissements.

c/ Valide seulement si le Comité exécutif approuve les projets de PFV proposés par le PNUD pour 2001.

44. Les observations du Secrétariat dans les plans d'activités des agences comprennent les observations détaillées sur les indicateurs d'efficacité des agences.

45. Le tableau 11 présente les objectifs des indicateurs d'efficacité pour les projets ne portant pas sur des investissements en 2002.

Tableau 11

INDICATEURS D'EFFICACITÉ DES PROJETS NE PORTANT PAS SUR DES INVESTISSEMENTS

POSTES	PNUD 2001	PNUD 2002	PNUE 2001	PNUE 2002	ONUDI 2001	ONUDI 2002	Banque mondiale 2001	Banque mondiale 2002
Indicateurs pondérés								
Nombre de projets à approuver	11	12	60 % de tous les projets approuvés	56 projets	3	11	9	8
Fonds décaissés (\$US)(a)	2 053 960	3 390 000	73 % du montant approuvé	73% du montant approuvé	971 000	1 448 000	2 300 000	1 390 000
Vitesse d'exécution (1 ^{er} décaissement)	12 mois	11 mois	6 mois	6 mois	8 mois	10 mois**	19 mois	19 mois
Vitesse de réalisation (achèvement)	36 mois	34 mois	17 mois	24 mois*	24 mois	24 mois	24 mois	35 mois
Indicateurs non-pondérés								
Politiques dans les pays résultant d'activités ne portant pas sur des investissements (pays)	5	3	10 pays	10 pays adopteront des politiques en 2002	Au moins 1 pays	Non fourni	Politiques précises identifiées pour 2 pays	Politique précise identifiée pour 1 pays
Réduction de la consommation de SAO résultant de projets ne portant pas sur des investissements (tonnes PAO)	30	160	40	Tonnes PAO non indiquées pour 10 pays	AU moins 1 pays	Non fourni	5 tonnes PAO dans le cadre de 4 projets récupération et de recyclage	20 tonnes PAO dans le cadre de 4 projets récupération et de recyclage
N/F – Non fourni dans les exposés narratifs requis dans les plans d'activités.								

(a) Comprend les coûts des agences.

(b) Le décaissement du PNUD est fondé sur la somme de 1 799 127 \$US plus les coûts des agences.

** Les fonds que possédait le Comité exécutif lors de l'approbation n'a pas permis de décaissement avant cette période.

PARTIE V : OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

OBSERVATIONS

46. Les agences d'exécution et bilatérales ont répondu à la plupart des besoins identifiés selon les données de consommation les plus récentes et les lettres des pays visés à l'article 5. La participation des pays visés à l'article 5 demeure à la hausse. Des efforts supplémentaires

s'imposent pour réduire les retards dans la mise en œuvre afin que les pays puissent respecter les échéances et éliminer leurs divergences de données.

RECOMMANDATIONS

Le Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances pourrait souhaiter recommander au Comité exécutif:

1. De prendre note du Projet de plan d'activités global du Fonds multilatéral pour 2002 présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/5.
2. De demander aux agences d'exécution de régler les problèmes de divergences de données avant d'inclure les projets de pays présentant des divergences de données dans leur plan d'activités final pour 2002.
3. D'approuver l'affectation de 176 millions \$US pour le plan d'activités final de 2002, à raison de 130 millions \$US pour les projets d'investissement, 22,7 millions \$US pour les projets ne portant pas sur des investissements, 20 millions \$US pour la coopération bilatérale et 3,3 millions \$US pour les activités du Secrétariat/Comité exécutif/surveillance et évaluation.
4. De demander aux agences bilatérales de soumettre leurs plans d'activités finales, comprenant le montant total demandé, à la date prescrite et d'autoriser le Secrétariat à modifier le montant affecté aux projets d'investissement selon le manque à gagner.
5. D'autoriser également le Secrétariat à modifier les ressources affectées selon les intérêts et les sommes retournées après l'achèvement ou l'annulation de projets lorsque les comptes finaux du Fonds pour 2001 auront été préparés, tout en tenant compte des soldes à retourner d'ici la trente-septième réunion.

Annexe 1

RENSEIGNEMENTS SUR LES DONNÉES CONTENUES DANS LES LETTRES DES PAYS VISÉS À L'ARTICLE 5 RELIÉES AUX PLANS D'ACTIVITÉS

Données sur les secteurs de SAO

1. Les pays visés à l'article 5 ont fourni des données sur les secteurs de SAO différentes des données rapportées dans leurs rapports annuels au Comité exécutif sur l'état de la mise en œuvre de leurs programmes de pays. Cinq pays ont vérifié des données dans des secteurs de consommation qui présentaient une différence de plus de 2 tonnes par rapport aux dernières données rapportées. L'Indonésie a indiqué une consommation de 15 tonnes de plus dans son secteur de la réfrigération, le Pérou a indiqué une consommation de 37 tonnes de plus, et le Yémen a indiqué une consommation de 40 tonnes de plus dans le même secteur. L'Indonésie a également fait état d'une consommation de 200 tonnes dans son secteur des solvants, là où elle avait déjà rapporté une consommation de zéro tonne.

2. L'Argentine a révisé le 7 novembre le document déjà soumis qui a été reçu après la publication des plans d'activités des agences sur Internet. L'Argentine a indiqué une augmentation qui l'a fait passer de 64 tonnes PAO à 653 tonnes PAO dans le secteur des solvants, une consommation de 776 tonnes PAO dans le secteur des fumigènes/bromure de méthyle, un secteur pour lequel aucune donnée n'avait été rapportée, une consommation de 4 226 tonnes PAO dans le secteur des agents de transformation, une consommation conforme au rapport de l'Argentine aux Parties sur les agents de transformation, et une réduction de 1 189 à 889 tonnes dans le secteur des mousses et une réduction de 1 452 à 1 211 tonnes dans le secteur de la réfrigération, laquelle comprend réduction dans les sous-secteurs de la fabrication et de l'entretien.

Données visées à l'article 7

3. En ce qui concerne les données visées à l'article 7, les pays suivants ont indiqué des données de référence différentes de celles enregistrées par le Secrétariat de l'ozone : Bahreïn (bromure de méthyle), Brésil (TTC et TCA), Chine (CFC et bromure de méthyle), Indonésie (CFC, halons et bromure de méthyle), Moldavie (bromure de méthyle), Mozambique (CFC, halons et bromure de méthyle), Nicaragua (CFC et bromure de méthyle), Panama (bromure de méthyle), Sri Lanka (bromure de méthyle et TCA) et Yémen (CFC, halons et bromure de méthyle). La plupart des écarts par rapport aux données de référence étaient minimes et certains pays ont même réduit leurs données de référence. Les augmentations les plus importantes des données de référence visées à l'article 7 sont en Indonésie (où la consommation de CFC a augmenté de 363 tonnes pour atteindre 8 696 tonnes et les données de référence pour le bromure de méthyle ont été modifiées de 135 tonnes PAO à 226 tonnes PAO), la Chine (le bromure de méthyle est passé de 1 102 tonnes PAO à 1 201 tonnes PAO) et le Nicaragua (où la consommation de référence de CFC est passée de 83 à 99 tonnes). Le Yémen a apporté d'importants changements à ses données de référence en augmentant les données pour le CFC

de 349 tonnes à 1 796 tonnes, les données pour les halons de 2,8 tonnes PAO à 140 tonnes PAO, et en augmentant ses données pour le bromure de méthyle de 1 tonne PAO à 54 tonnes PAO.

4. Plusieurs pays ont également rapporté des changements aux données les plus récentes rapportées en vertu de l'article 7. La plupart des changements apportés étaient minimes.